

Ecole Paul BREJEAT
5, rue Ferdinand Buisson
78800 HOUILLES
☎ 01 39 14 38 24
✉ 0780892W@ac-versailles.fr

COMPTE RENDU

Conseil d'école du 16 octobre 2014.

IEN Madame Péan Poughon (excusée)
Mairie: Madame Josse, M. Goût
DDEN: M. Pequignot (excusé).
Equipe enseignante : M. Bourghelle (Président de séance), Mme Bahri, M. Dretzen, Mme Dechâtre, Mme Bonnemains, Mme Dudal, Mme Girard, Mlle Bonnard, Mme Vannier, Mme Susani (excusée).
Fédérations de parents :
PEEP : Mmes Desamoré, Thomas, Santelli, De Charentenay, Messieurs Cheddani, Alves
FCPE : Mmes Dosson, Fontaine, Talenton (excusée), Déchamps (excusée), Yahia, Lefranc, Boukhris, Hamache

Ordre du jour

Bilan de la rentrée
Elections des parents d'élèves
Règlement intérieur
OCCE/comptes de l'école
Sécurité/alerte incendie
Réforme des rythmes scolaires
Pause méridienne
Liaison école/collège (précocité)

1. Bilan de la rentrée :

CP Mme Dechâtre 25
CP/CE1 Mlle Bonnard 23 (10+13)
CE1M.Bourghelle et Mme Lebreton 26
CE2 Mme Bonnemains 21
CE2 Mme Susani 23

CM1 Mmes Girard et Bahri 28

CM1/CM2 Mme Dudal 24

CM2 Mme Vannier 28 soit 198 élèves en tout

M.Bourghelle est déchargé le vendredi et un mercredi sur 4.

Bilan des nouveaux rythmes :

Questions des parents d'élèves : *Les 5 matinées de travail ont-elles un effet bénéfique sur l'attention et la progression des élèves ? Un premier retour peut-il être communiqué aux familles ?*

L'après-midi après avoir essayé de travailler avec un simple passage aux toilettes à 14h30, la nécessité d'une vraie récréation, même courte, s'est imposée. Une récréation unique de 14h30 à 14h40 est donc mise en place et tous les enseignants sont d'astreinte. Ceux qui sont en sortie ou en projet sont libres de ne faire qu'un simple passage aux toilettes. De même les jours de pluie, seule une pause toilettes sera organisée.

Les après-midis passent très vite et le vendredi est difficile au niveau de la concentration. Les enfants sont un peu perdus, il y a parfois chez les élèves un sentiment de mélange entre scolaire et périscolaire du fait de la présence des animateurs en même temps que les enseignants.

Il y a une réelle difficulté de réservation pour les musées sur l'après-midi car le temps est trop court.

Depuis le début de l'année, les appels durant le temps scolaire pour les inscriptions aux activités périscolaires durent jusqu'à 45 minutes, ce n'est pas acceptable de prendre sur le temps d'apprentissage des élèves. Ce temps devrait être réduit avec les réservations qui devraient être effectives.

Pour le RASED (M.Dretzen), il y a une réelle difficulté à mettre en place des créneaux de travail, 3 fois $\frac{3}{4}$ h : trop difficile à gérer avec la micro-pause.

Postes RASED : sur la ville : 2 psychologues dont une à mi-temps, 2 maîtres E et 1 maître G. Le travail est concentré sur le cycle 2 pour faire de la prévention (travailler dès la 2^e semaine de CP avec des enfants déjà connus).

APC : mardi et jeudi de 11h30 à 12h00.

4 AVS sur l'école : une s'en va sans être remplacée. Une avait 2 élèves, elle en a maintenant 3.

2. Elections des parents d'élèves :

325 inscrits. 163 votants. Suffrage exprimé 160. 50,1% de participation.

4 sièges pour la PEEP (84 suffrages) et 4 pour la FCPE (76 suffrages)

3. Règlement intérieur de l'école :

Changement des horaires et rajout d'un alinéa.

- La semaine scolaire comporte pour tous les élèves vingt-quatre heures d'enseignement, réparties sur neuf demi-journées. Les heures d'enseignement sont organisées les lundi, mardi, jeudi, vendredi et mercredi matin.
- La classe du matin finit à **11h30**, celle du soir à **15h45**.

Le nouveau règlement est adopté et sera distribué aux enfants après les vacances.

4. OCCE/comptes de l'école :

Les comptes ont été signés par Mme Désamoré et Madame Fontaine tête de liste des fédérations de parents d'élèves.

6666,78 euros sur le compte.

Charge des activités éducatives : 5947€61

Cotisations versées à l'OCCE : 362 €

Subvention reçues : 1662€46

Participations volontaires des familles : 2886€

5. Sécurité/exercice incendie :

Exercice fait un jeudi matin : 2min01 (198 élèves et 9 enseignants 4 avs les membres du réseau étaient présents). Le dysfonctionnement de l'alarme a été résolu mais une pièce doit toujours être changée.

Le PPMS doit être réactualisé car il y a des nouveaux enseignants, des nouvelles AVS et un nouvel exercice prévu en fin d'année.

6. Réforme des rythmes scolaires/pause méridienne :

Questions : *Est-il possible de changer les délais du système de réservation ?*

Suite au comité de suivi du 14 octobre, le système est maintenu pour le centre de loisirs. Un groupe de travail se penche sur les autres délais. Pour les métiers particuliers, ils peuvent se signaler et leur situation sera prise en compte au cas par cas.

Les parents doivent réserver pour toutes les activités organisées par la municipalité en respectant le calendrier. Ce système a pour objectif, pour la restauration scolaire, d'éviter le gâchis d'une part et de pallier le problème de manque de repas d'autres jours.

Les familles demandent que les TAP récréatifs soient gratuits puisque ce n'est que de la « garderie » et qu'il est imposé aux familles à cause des nouveaux

horaires.

Réponse de la mairie : 113 personnes travaillent sur ces moments et il n'est pas envisageable qu'ils soient gratuits, des investissements ont été effectués pour les jeux de société, les grands jeux, les livres...

Combien d'animateurs sont présents sur le site ? Ont-ils le BAFA ?

Animateurs présents dans l'école : 2 animateurs le matin pour les 2 écoles. Pause méridienne : 8 surveillants et 3 animateurs en moyenne 300/335 enfants par jour.

Un animateur à l'espace ludique, un pour les ordinateurs qui fait aussi des grands jeux de cours. Le soir : 2 animateurs, un coordinateur et les 4 enseignants de l'étude pour environ 90 enfants. Etudes surveillées = 4 avec environ 17 enfants. Le soir 2 animateurs, un coordinateur pour une vingtaine d'enfants.

Les sorties se découpent comme suit : 55 % avant les TAP récréatifs. 15% sortent à 16h30. 15% à 17h30.

TAP découvertes : certains commencent en novembre : percussion, slam (compagnie 129h), théâtre, 2D/3D (l'art graphique), sports (karaté, judo, piscine sauve-nage, tennis de table, capoeira, mini-tennis. Les cycles seront proposés plusieurs fois pour que différents enfants puissent y participer. En moyenne les enfants pourront bénéficier de 9h annuelles selon le taux de participation.

La réforme a-t-elle eu un impact financier sur les sommes allouées par la mairie au scolaire ?

Suite aux nouveaux rythmes, les budgets ont été diminués de 5 euros par élève et les subventions pour les classes transplantées (sorties avec nuitées) ont été supprimées.

Un appel est fait à la responsabilité de chacun dans l'utilisation des réseaux sociaux car certains sites internet sont utilisés abusivement pour attaquer personnellement des enseignants et directeurs ou du personnel de la mairie. Le conseil d'école espère pouvoir compter sur les modérateurs pour veiller le plus possible à limiter les débordements et encourager au civisme des participants de ces réseaux.

7. Liaison école/collège :

Le premier conseil école/collège de l'année a eu lieu présidé par Mme Péan Poughon ainsi que les principaux des deux collèges de la ville. L'équipe de circonscription était présente. M. Bourghelle et Mme Vannier y ont également assisté. Le conseil école-collège a pour objectif de renforcer la continuité pédagogique entre le premier et le second degré notamment au profit des élèves

les plus fragiles. Il réunit des enseignants du collège et des écoles du secteur de celui-ci. Le conseil école-collège est présidé par le principal du collège et l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription. Cela permet aussi d'assurer une continuité pédagogique pour le futur cycle 3 (CM1,CM2,6^{ème}) entre les professeurs des écoles et des collèges et de monter des projets ensemble.

Précocité : le principal de Maupassant est en contact avec M. Sollier en charge de la précocité, il préconise de mettre en place des PPRE pour les enfants précoces.

8- Projets de l'année :

Marché cuisine pour les CP et CM1/CM2.

Visites au Musée Maurice Denis.

Tennis, rugby, piscine du CP au CM2.

Ateliers et visites à la Graineterie.

Conférence d'un ingénieur d'airbus sur les fusées et l'espace.

Cinéma à Noël.

Carnaval commun aux trois écoles avant les vacances de printemps.

Différentes conférence sur le corps humain et des terres et des hommes.

Fête de l'école 18 ou 25 juin.

Sortie de fin d'année.

Mme Dudal (secrétaire de séance)

M.Bourghelle (président de séance)